



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E188784

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2024

ÉDITÉ LE 17/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 2020B00682

Siret : 890 693 096 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

LA BRESSE ASS21-2004022-A

Assurance Responsabilité Civile :

LA BRESSE ASS21-2004022-A

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : A.ISOLOR RENOVATION

18 PL ALBERT RENE
2EME ETAGE GAUCHE
76600 LE HAVRE

Téléphone : 09 81 85 49 46

Portable : 06 50 06 77 66

Fax :

Site Internet : www.isolor-renovation.fr

E-mail : isolor.renovation@gmail.com

Responsabilité légale :

LOR CORENTIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	20/06/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/06/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	20/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/06/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	20/06/2023
o Isolation des combles perdus	20/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.